

**Extrait du registre des délibérations
de l'Assemblée**

DEPARTEMENT

DE LA HAUTE-SAVOIE

Affichage de la Convocation

12 juin 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 26 juin,

L'Assemblée du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers
s'est réunie en session ordinaire, sous la
Présidence de Monsieur Patrice DUNAND, à Archamps, à 12h30,
suivant convocation légale du 12 juin 2024.**Nombre de délégués présents ou représentés : 6****Présents titulaires :** Monsieur Hubert BERTRAND (Pays de Gex Agglo), Monsieur Julien BOUCHET (CC du Genevois), Monsieur Cyril DEMOLIS (Thonon Agglomération), Monsieur Patrice DUNAND (Région Auvergne – Rhône-Alpes),**Présents suppléants :** Monsieur David FAVRE (GE), Monsieur Jean-Charles LAGNIAZ (VD),**Absents excusés :** Monsieur Pierre MAUDET (GE), Madame Nuria GORRITE (VD), Monsieur Serge DELSANTE (Région Auvergne-Rhône-Alpes),**Secrétaire de séance :** Monsieur Julien BOUCHET

N° 05/24 – Compte administratif 2023

Le Président présente le compte administratif rubrique par rubrique en détaillant en tant que de besoin les différents postes de charges.

Il est rappelé que l'exercice se solde par un déficit de fonctionnement de 1 047 993 €, et par un excédent d'investissement de 121 229.41 €, soit un résultat cumulé en fonctionnement à la clôture de l'exercice 2023 de 2 205 189.83 € et un résultat cumulé en investissement à la clôture de l'exercice 2023 de 66 104.46 €.

Il est précisé que l'exécution du budget traduit un niveau global de dépenses (réelles + ordre) de 24 130 135.50 €, pour un niveau de recettes de 23 082 142.50 €.

Il est également précisé que le financement de l'administration du groupement représente 1.16% de son budget (hors investissement).

L'Assemblée du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2023, ci-annexé.

Fait et Délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme
Archamps, le 26 juin 2024

Le Président
Patrice DUNAND

